

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES DES MENAGES (EMOP)



RAPPORT D'ANALYSE DEUXIEME PASSAGE (juillet-septembre) 2013

**ACCESSIBILITE AUX SOINS DE SANTE,
MOBILITE,
VIE POLITIQUE ET ASSOCIATIVE
ET DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Janvier 2014

INDICATEURS DE CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

Indicateurs Passage 2	Mali	Milieu		Sexe	
		Urbain	Rural	H	F
Santé					
Taux de morbidité (%)	21,8	21,0	22,1	21,0	22,6
Proportion de la population consultée chez un guérisseur ou un marabout (%)	10,1	4,9	11,8	10,8	9,4
Proportion de la population habitant à moins d'un Km d'un établissement de santé (%)	44,3	49,0	42,7	44,3	43,9
Proportion de la population habitant à plus de 15 Km d'un établissement de santé (%)	11,3	3,5	14,0	11,9	10,8
Migration et transferts au sein des ménages					
Proportion de la population née à l'étranger (%)	1,2	2,3	0,8	1,2	1,1
Pauvreté subjective					
Proportion des ménages vivant difficilement avec leur niveau de revenu (%)	22,4	19,3	23,9	22,3	23,0
Proportion des ménages vivant bien avec leur niveau de revenu (%)	4,7	7,1	3,5	4,5	6,8
Proportion des ménages se considérant pauvre (%)	49,7	45,6	51,7	49,2	55,6
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est dégradé au cours de l'année écoulée (%)	22,2	17,9	24,2	21,8	26,5
Proportion des ménages estimant que leur niveau de vie s'est amélioré au cours de l'année écoulée (%)	32,7	29,9	34,1	33,2	26,8
Participation à la vie associative et politique					
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus ayant participé de manière volontaire à une association ou ONG (%)	39,0	20,1	46,7	39,0	38,9
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus membre d'un parti politique (%)	9,5	8,3	10,0	13,2	6,1
Proportion de la population âgée de 18 ans et plus ancien membre d'un parti politique (%)	1,1	1,2	1,0	1,6	0,6
Dépenses de consommation					
Dépenses moyennes par ménage (FCFA)	427 344	558 561	364 327		
Dépenses moyennes par tête (FCFA)	51 105	80 019	37 219		
Dépenses par équivalent adulte (FCFA)	69 561	107 340	51 411		

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
AVANT PROPOS	7
RESUME EXECUTIF	8
INTRODUCTION	10
1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE	11
2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE	15
2.1. Etat de santé de la population.....	15
2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé.....	16
2.3. Qualité de l'offre sanitaire.....	19
3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES	21
3.1. Montant et allocation des transferts reçus.....	24
4 PAUVRETE SUBJECTIVE	27
4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimum à satisfaire.....	27
4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté.....	32
5 PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE ET POLITIQUE	36
5.1. Vie associative.....	36
5.2. Activité politique.....	39
5.3. Participation politique du Chef de ménage.....	40
6 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	44
6.1. Dépenses totales.....	44
6.2. Part des dépenses par fonction de consommation.....	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	15
Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)	16
Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%).....	17
Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)	18
Tableau 5 : Population ayant été consultée qui a rencontré des problèmes,	20
Tableau 6 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)	20
Tableau 7 : Répartition de la population par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon le statut migratoire (%).....	22
Tableau 8 : Répartition de la population émigrée par région, milieu, sexe et niveau d'éducation selon la première destination (%)	23
Tableau 9 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en milliards de FCFA).....	25
Tableau 10 : Allocation des transferts reçus (%)	26
Tableau 11 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)	27
Tableau 12 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté	29
Tableau 13 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)	31
Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%).....	32
Tableau 15 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.....	33
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités	34
Tableau 17 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la participation à une vie associative.....	36
Tableau 18 : Nombre d'adhérents par région, milieu et sexe selon le type d'associations (%)	38
Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon l'adhésion à un parti politique (%).....	39
Tableau 20 : Opinions des chefs de ménage selon l'importance des instances dans le développement économique du village/quartier (%)	41
Tableau 21 : Répartition des chefs de ménage par région, milieu et sexe selon le principal moyen utilisé pour suivre l'actualité politique (%).....	42
Tableau 22 : Répartition de la population cible par région, milieu et sexe selon les raisons de ne pas voter (%).....	43
Tableau 23 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA).....	44
Tableau 24 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2013 selon le mode d'acquisition (%).....	45
Tableau 25 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence.....	47

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure (%)	18
Graphique 2 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%).....	19
Graphique 3: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%)	21
Graphique 4 : Répartition de la population émigrée selon la première destination (%).	24
Graphique 5: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA)	24
Graphique 6 : Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA).....	25
Graphique 7 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu..	28
Graphique 8 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté	29
Graphique 9 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%).....	30
Graphique 10 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités.....	35
Graphique 11 : Nombre de personnes âgées de 18 ans et plus, actives par type de regroupement (nombre)	37
Graphique 12 : Proportion de la population cible par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon la proximité à un parti politique (%).....	40
Graphique 13 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%).....	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

Asdi	Agence suédoise de coopération internationale au développement
CSCOM	Centres de Santé Communautaire
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DIAL	Developpement Institutions and Mondialisation
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PRODESS	Programme de Développement Sanitaire et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCB	Statistique Suède
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SE	Section d'énumération
UMR	Unité Mixte de Recherche

AVANT PROPOS

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un dispositif d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) dont l'objectif est de fournir, en temps réel, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

L'EMOP vise, à terme, à fédérer plusieurs enquêtes classiques auprès des ménages. Ce qui permettra une utilisation efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National.

Conformément au calendrier établi, les utilisateurs disposeront des données sur divers aspects des conditions de vie de la population malienne à la fin de chaque trimestre.

Je me réjouis de la publication du présent rapport relatif à l'analyse des résultats du deuxième passage de la deuxième édition de l'enquête dont les travaux de collecte se sont déroulés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2013. Ceci constitue un maillon de plus dans la chaîne de production de données statistiques. Il faut préciser que la collecte a été réalisée sans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal à cause du contexte sécuritaire dans lequel le Mali s'est retrouvé depuis mars 2012.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

Seydou Moussa TRAORE

DIRECTEUR GENERAL

RESUME EXECUTIF

- L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP), est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le Mali.
- Elle est réalisée annuellement en quatre passages sur l'ensemble du territoire national. Chaque passage dure trois mois de collecte. Pour des raisons sécuritaires, la deuxième édition porte uniquement sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako sur un échantillon total estimé à 5466 ménages. Les travaux de collecte du deuxième passage se sont déroulés du 1er juillet 2013 au 30 septembre 2013 avec succès dans 5358 ménages soit un taux de couverture de 98 %. Les résultats sont représentatifs au niveau de chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural).
- Les thèmes abordés portent sur la santé de la population, les migrations et transferts des ménages, la pauvreté subjective, la participation politique et associative et les dépenses de consommation des ménages.
- L'exploitation des données issues de cette phase a abouti aux résultats suivants :

a) Santé de la population

- Le taux de morbidité au cours du troisième trimestre est estimé à 21,8%. Il est resté stable par rapport au deuxième trimestre (21,9%). Il est plus élevé pour les individus vulnérables comme les enfants de moins de cinq ans (29,5%) et les personnes âgées de plus de soixante ans (38,0%).
- Parmi les personnes ayant consulté et déclaré avoir rencontré des problèmes, 28,7 % d'entre eux estiment que les coûts de prestation sanitaire sont chers.

b) Migrations et Transferts au sein des ménages

- La Côte d'Ivoire est la première destination des émigrés maliens au retour (66,7 %).
- Le montant des transferts perçus par les ménages provenant de la migration au cours des douze derniers mois est estimé à 72 milliards de FCFA.
- Les transferts reçus sont utilisés prioritairement pour la satisfaction des besoins courants du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (46,3 %).

c) Pauvreté subjective

- Plus d'un ménage sur cinq (22,4%) estime vivre difficilement avec son revenu pendant que seulement un ménage sur vingt (4,7%), estime que son revenu est suffisant pour bien vivre.
- Pouvoir se *soigner quand on est malade, avoir accès à l'eau potable, avoir un emploi stable et durable* sont cités comme faisant partie des besoins minimums indispensables pour avoir des conditions de vie acceptables.
- La création d'emploi (36,4 %) et assurer la sécurité alimentaire (35,9 %) sont cités prioritairement dans le cadre des actions à mener pour lutter contre la pauvreté.

d) Participation associative et Politique

- Près de quatre personnes sur dix (39%) des personnes âgées de 18 ans et plus mène une vie associative.
- Près de 90 % des Maliens en âge de voter ne sont pas membres d'un parti politique.

f) Dépenses de consommation

- Les dépenses de consommation des ménages maliens sur la période juillet - septembre 2013, sont estimées à 610 milliards contre 690 milliards FCFA sur le trimestre précédent.
- Les produits de consommation des ménages sont dans 85 % de cas acquis par achat et près de 61 % des dépenses sont destinées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées.

INTRODUCTION

Afin de disposer de données fiables et à jour pour le suivi et l'évaluation des programmes et politiques de développement dont le CSCRP, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui technique et financier de la Suède, a mis en place un dispositif de collecte permanent dénommé Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP).

L'EMOP est le fruit d'un projet de collaboration entre la Statistique Suède et l'Institut National de la Statistique démarrée depuis janvier 2009 dont l'objectif est l'amélioration de la production des statistiques produites au Mali. Elle vise la mise à disposition régulière d'informations fiables et à jour. L'EMOP est à sa deuxième édition de mise en œuvre, les travaux de collecte de la première année ont démarré le 1^{er} avril 2011 pour prendre fin le 31 mars 2012.

L'enquête se déroule annuellement en quatre passages. Pour la deuxième édition, le premier s'est déroulé entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2013. La collecte du second passage, démarrée le 1^{er} juillet a pris fin le 30 septembre 2013. Au questionnaire de base, il a été intégré un module spécifique sur la migration et vie politique et associative à la faveur du partenariat entre l'INSTAT, l'UMR DIAL et l'IRD.

Le présent rapport qui résulte de l'analyse des résultats du deuxième passage de l'EMOP est articulé autour de six chapitres. Le premier décrit sommairement la méthodologie mise en œuvre pour collecter, traiter et analyser les données recueillies, le chapitre deux décrit la situation sanitaire de la population, les chapitres trois, quatre, et cinq fournissent des informations respectivement sur les migrations et les transferts au sein des ménages, sur la pauvreté subjective et sur la participation à la vie politique et associative. Le dernier chapitre se rapporte aux dépenses de consommation à l'intérieur des ménages au cours du trimestre de l'année.

1 METHODOLOGIE ET OUTILS DE COLLECTE

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés sur un échantillon dont la taille est estimée à 1200 unités primaires soit 7200 ménages. La collecte est réalisée en quatre passages de trois mois chacun. Les résultats sont représentatifs au niveau de l'ensemble des régions et au niveau des milieux urbain et rural.

La deuxième édition de l'EMOP s'est réalisée uniquement dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Mopti et Bamako compte tenu de la situation sécuritaire dans les régions Nord du pays. L'échantillon a, ainsi, été ramené à 911 unités primaires dans lesquelles 5 466 ménages devraient être enquêtés. Cet échantillon a été couvert à 98% au cours du présent passage.

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques. A ce titre, un module sur les questions de participations politiques et associatives des membres du ménage a été intégré au questionnaire de base du deuxième passage.

Ainsi, le questionnaire qui a servi à collecter les informations du deuxième passage est articulé autour des thématiques suivantes:

- une section sur les caractéristiques des nouveaux membres du ménage fournit les informations sur l'âge et le sexe des membres, leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial, le statut migratoire ainsi que leur niveau d'éducation ;
- une section sur la santé renseigne sur la morbidité de certaines maladies;
- une section sur la migration et les transferts donne des informations sur l'effectif des migrants et les transferts monétaires reçus par les ménages;
- une section sur la pauvreté subjective permet de mesurer la perception de la population sur leur situation par rapport à la pauvreté ;
- une section sur la participation politique et associative des membres du ménage donne un aperçu de la mobilisation citoyenne de la population ;
- une section sur la consommation des ménages cerne le niveau de vie ou de bien-être des ménages à travers leurs dépenses de consommation.

Entre les premier et deuxième passages, le nombre de ménages enquêtés avec succès est passé de 5462 à 5358 soit une perte de 104 ménages par rapport au premier passage. Ces pertes sont essentiellement dues aux cas de déménagements ou d'absences prolongées des ménages constatées par l'enquêteur après plusieurs visites.

Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

REGIONS	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de réalisation des US (%)
Kayes	148	148	888	874	98,4
Koulikoro	148	148	888	856	96,4
Sikasso	164	164	984	969	98,5
Ségou	153	153	918	912	99,3
Mopti	154	154	924	918	99,4
Bamako	144	144	864	829	95,9
Total	911	911	5466	5358	98,0

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Conformément à la méthodologie de l'enquête les indicateurs sont produits avec une précision de $\pm 10\%$ au maximum pour le niveau national et $\pm 15\%$ pour les indicateurs régionaux avec un niveau de confiance de 95%. Dans la plupart des cas, les précisions obtenues sont meilleures par rapport aux cibles attendues. Les données de ce rapport se réfèrent à la population pendant les mois de juillet à septembre 2013. Cette population est légèrement différente de la population du premier passage, mais les changements sont marginaux pour l'estimation des indicateurs et la comparaison entre les deux passages est possible.

Définition de quelques concepts

L'appropriation des concepts ci-dessous définis est indispensable pour faciliter l'exploitation du document.

Chef de ménage

Le chef de ménage est le preneur de décisions clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines, l'adulte homme le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

En tant que preneur de décision clé, le chef de ménage est la personne qui est la plus au courant de ce qui se passe dans le ménage, et il/elle est souvent la personne la plus appropriée à être interrogée.

Le chef de ménage polygame sera enregistré une et une seule fois comme membre et chef dans le ménage de l'une de ses épouses dans lequel il aura passé la dernière nuit avant l'enquête.

Ménage

Pour l'EMOP, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et prennent leurs repas ensemble dans le ménage. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage, et que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou soit momentanément absente.

Dans les ménages polygames, chaque épouse est traitée comme un ménage distinct quand les épouses vivent dans des logements ou complexes différents, cuisinent séparément et prennent des décisions de manière indépendante.

Les personnes qui normalement résident au sein du ménage sont considérées comme membres de fait, qu'elles soient ou non présentes au moment de l'interview. Le ménage est une unité économique dont les membres possèdent un lien de type économique. C'est ainsi qu'ils peuvent partager la même activité de production, l'argent gagné, etc. Le questionnaire EMOP permet de réunir des informations concernant un large éventail d'évènements clés, qui sont

l'expression de ce bien économique. Il est donc essentiel que toutes les personnes qui ont participé aux décisions ou ont été touchées par les résultats de ces décisions, soient incluses dans le ménage.

Les ménages collectifs (hôpitaux, casernes, hôtels, etc.) et les ménages "extra territoriaux" c'est à dire ceux des expatriés travaillant dans les ambassades et les organismes bilatéraux et multilatéraux sont exclus du champ de l'enquête. Pour des raisons pratiques, sont exclus également du champ, les ménages d'expatriés non africains même quand ils ne travaillent pas dans les institutions citées ci-dessus; leur mode et niveau de consommation s'apparentent à ceux des ménages extra territoriaux. Les ménages d'expatriés africains du secteur privé sont par contre couverts par le champ de l'enquête

Migration

Il s'agit de tout déplacement d'un individu d'une zone de résidence vers une autre (à l'intérieur du pays ou à l'étranger) pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Du côté de la zone de résidence de **départ**, le déplacement correspond à une **émigration** et l'individu est un **émigré**. Du côté de la zone de résidence de **destination**, le déplacement correspond à une **immigration** et l'individu est un **immigré**.

Mobilité

La mobilité est le mouvement d'un individu d'une entité administrative à l'autre pour un séjour inférieur à six mois.

Taux de Morbidité

Le taux de morbidité est le nombre de cas de maladies ou de blessures observés sur une période de référence déterminée dans une population rapporté à l'effectif total de cette population. Le résultat est exprimé en pourcentage.

2 SANTE DES MEMBRES DU MENAGE

L'EMOP, en collectant les informations relatives à la santé de la population, s'intéresse aux types de maladies qui ont le plus affecté la population, aux recours thérapeutiques en cas de maladies, aux lieux de consultation et à l'accès aux infrastructures sanitaires. L'enquête capte également les difficultés liées à la fréquentation de ces infrastructures et aux motifs de non utilisation des services de santé.

2.1. Etat de santé de la population

Tableau 1 : Evolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

	Avril-juin 2013			Juillet-septembre 2013		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	28,9	25,5	27,2	31,0	28,0	29,5
5 - 10 ans	18,6	18,0	18,3	18,6	17,7	18,1
11 -14 ans	15,8	13,7	14,8	14,6	14,7	14,6
15 - 59 ans	16,3	23,4	20,1	16,4	22,6	19,7
60 ans et plus	46,9	41,9	44,5	40,0	36,0	38,0
Ensemble	21,0	22,8	21,9	21,0	22,6	21,8

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Le taux de morbidité est resté stable sur les deux passages dans l'ensemble. Cependant, par rapport aux résultats du premier passage, la morbidité a légèrement augmenté pour les moins de 5 ans alors qu'elle a baissé pour les 60 ans et plus.

L'analyse selon le sexe montre que dans l'ensemble, les deux sous populations, hommes et femmes ont des taux de morbidité assez proches. Cependant, des écarts plus ou moins prononcés subsistent entre individus partageant le même groupe d'âge. Ainsi, les résultats du deuxième passage montrent que parmi les personnes âgées de 15 à 59 ans, les filles sont plus exposées que les garçons (22,6% contre 16,4%). Par contre pour les plus de 60 ans, c'est le phénomène inverse que l'on observe (40,0% contre 36,0%).

Tableau 2 : Taux de morbidité par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le groupe d'âges au cours des trois derniers mois (%)

	Moins de 5 ans	5-10 ans	11-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Région						
Kayes	28,7	22,0	20,5	22,6	43,3	24,7
Koulikoro	16,4	11,8	9,5	13,6	25,0	14,0
Sikasso	37,3	19,1	17,2	25,6	43,0	26,8
Ségou	29,5	17,8	13,2	19,5	33,1	21,3
Mopti	33,6	22,3	15,1	22,2	44,5	25,1
Bamako	33,2	16,4	11,9	14,4	40,4	18,7
Milieu						
Urbain	32,4	17,7	13,2	18,0	41,1	21,0
Rural	28,7	18,3	15,1	20,4	37,1	22,1
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	28,7	17,6	14,7	19,7	38,1	21,6
Fondamental 1	29,8	19,7	13,0	21,1	35,5	22,3
Fondamental 2	35,0	20,3	16,1	21,6	38,8	23,7
Secondaire	39,5	22,5	11,7	18,8	47,6	23,0
Supérieur	35,1	19,6	20,5	14,9	32,4	19,5
Ensemble	29,5	18,1	14,6	19,7	38,0	21,8

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les régions de Kayes, Sikasso et Mopti sont les plus affectées en termes de santé au vu des résultats avec près d'une personne sur quatre malades, soit 24,7%, 26,8% et 25,1% de morbidité respectivement. L'incidence de la morbidité (37,5%) à Sikasso en ce qui concerne les enfants de moins de cinq ans est la plus élevée.

Quelque soit le milieu de résidence, les enfants de moins de 5 ans et les personnes de 60 ans et plus sont plus touchés comparativement aux tranches d'âges intermédiaires.

2.2. Recours thérapeutiques et accessibilité des structures de santé

Les recours thérapeutiques sont mesurés dans cette enquête par les taux de fréquentation des structures de santé qui peuvent être *modernes* lorsque les personnes malades déclarent avoir été consultées par un personnel de santé dans une structure de santé reconnue comme telle par l'Etat ou *traditionnelles* lorsque les consultations ont eu lieu chez un guérisseur traditionnel ou marabout. Les recours thérapeutiques donnent des indications par rapport à l'état d'esprit de la population en termes de soins de santé.

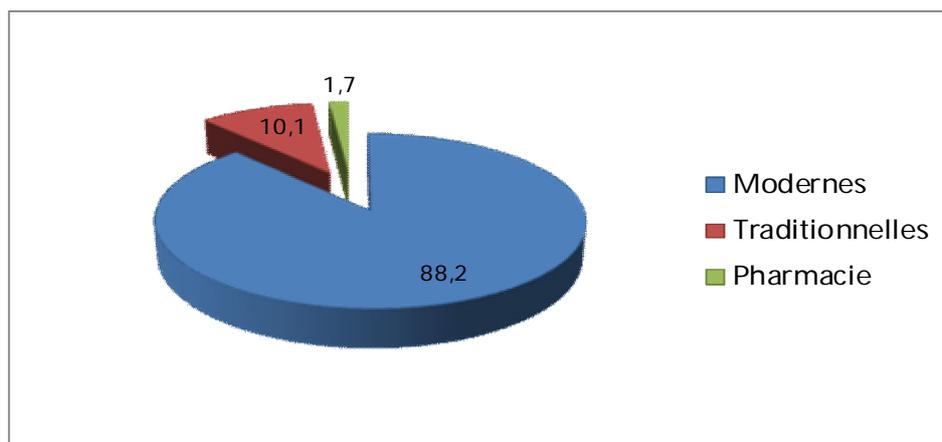
Environ, 14,9 % de la population a effectué des consultations au cours des 3 derniers mois précédant l'enquête. Les infrastructures utilisées sont indiquées dans le Tableau 3 et le Graphique 1.

Tableau 3 : Répartition de la population ayant consulté des infrastructures sanitaires par région, milieu et niveau d'instruction du chef de ménage selon le type d'infrastructure (%)

	Hôpital public	CSCOM	CS Ref ou des Cercles	Cabinet médical/ Dentiste privé	Cabinet de soins privé	Clinique privée	Guérisseur / Mara-bout	Pharmacie / Pharmacien	Centre de santé confessionnel	Autres Publics	Autres Privés ou ONG
Région											
Kayes	5,7	65,5	10,1	0,5	2,2	5,6	4,4	0,8	1,4	2,5	1,4
Koulikoro	20,5	44,5	3,2	0,4	2,1	1,7	5,7	4,7	1,4	1,2	14,7
Sikasso	5,0	58,1	6,6	3,1	7,5	5,4	7,1	0,6	0,2	3,4	3,0
Ségou	6,2	59,2	6,2	1,1	4,6	1,0	12,0	1,2	6,9	0,7	0,7
Mopti	3,4	53,2	14,0	0,0	0,1	0,6	24,8	1,3	0,3	0,4	1,8
Bamako	19,5	30,2	15,6	0,7	4,1	16,0	4,0	3,1	1,4	0,9	4,5
Milieu											
Urbain	15,8	32,9	21,9	0,8	5,0	10,2	4,9	3,8	0,8	1,2	2,6
Rural	6,5	60,4	4,6	1,2	3,3	2,7	11,8	1,0	2,4	1,8	4,2
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun niveau	7,8	57,2	7,2	1,0	3,6	3,3	11,8	1,1	1,7	1,6	3,6
Fondamental 1	9,9	47,8	11,3	1,7	4,4	6,1	5,9	2,0	2,4	2,0	6,6
Fondamental 2	15,0	39,9	14,0	1,6	3,7	6,9	4,0	4,8	5,2	2,5	2,4
Secondaire	15,5	42,2	14,0	0,7	3,4	8,6	4,5	5,8	0,3	1,6	3,4
Supérieur	12,6	20,0	28,7	2,2	3,8	20,9	1,3	3,6	4,0	0,4	2,7
Ensemble	8,9	53,4	9,0	1,1	3,7	4,6	10,1	1,7	2,0	1,7	3,8

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 1 : Taux de fréquentation des infrastructures sanitaires selon le type d'infrastructure (%)



Source : EMOP 2012/2013, passage 2 (juillet-septembre)

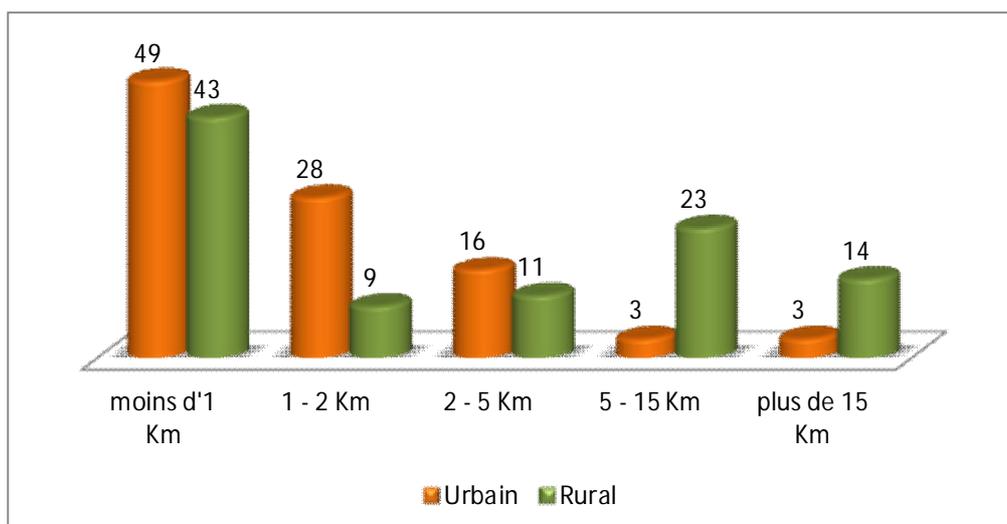
Les résultats indiquent que les premiers recours de la population en cas de maladie sont dans cet ordre, les centres de santé communautaire (53,4 %), les guérisseurs ou marabout (10,1 %). Les CSRef et les hôpitaux publics sont également fréquentés en cas de maladie. Cependant, les proportions cumulées de ces deux infrastructures n'atteignent pas 20,0 %. Ces résultats restent plausibles dans la mesure où les CSCOM constituent la base de la pyramide sanitaire donc plus proche des populations. En milieu urbain, 15,8 % des consultations ont lieu dans un hôpital public. En revanche, en milieu rural, les CSCOM sont plutôt sollicités (60,4 %).

Tableau 4 : Répartition de la population par région et milieu selon la distance parcourue pour atteindre le service de santé où la consultation a eu lieu principalement (%)

	Moins d'un Km	1 - 2 Km	2 - 5 Km	5 - 15 Km	Plus de 15 Km	Total
Région						
Kayes	42,8	15,0	11,0	19,2	11,9	100
Koulikoro	40,4	12,6	12,7	20,0	14,3	100
Sikasso	50,6	10,5	8,5	14,0	16,3	100
Ségou	40,0	8,0	13,6	28,0	10,5	100
Mopti	43,7	14,2	13,8	19,9	8,4	100
Bamako	45,9	30,2	16,0	4,6	3,3	100
Milieu						
Urbain	49,0	28,4	15,7	3,4	3,5	100
Rural	42,7	9,2	11,1	23,1	14,0	100
Ensemble	44,3	14,1	12,2	18,1	11,3	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Graphique 2 : Répartition de la population selon la distance parcourue pour atteindre un établissement de santé (%)



Source : EMOP 2012/2013, passage 2 (juillet-septembre)

La distance parcourue pour se rendre aux principales infrastructures de santé permet de mesurer leur accessibilité. En ce sens qu'elle appréhende les efforts à fournir et les difficultés que la population endure pour consulter un personnel soignant ou se faire soigner en cas de maladie.

Les résultats laissent apparaître que plus de 70% de la population accède à une infrastructure de santé à moins de 5 kilomètres. Près de 30 % des personnes ayant répondu à la question déclarent parcourir plus de 5 km pour accéder à leur lieu de consultation principale dans les régions de Sikasso, Koulikoro, Kayes et Ségou.

2.3. Qualité de l'offre sanitaire

La qualité de l'offre sanitaire mesurée par les problèmes rencontrés dans les structures de santé rend compte des difficultés éprouvées par la population pour bénéficier des soins de santé. Dans cette partie, on s'intéresse à l'opinion de la population par rapport aux problèmes rencontrés dans les centres de santé.

Tableau 5 : Population ayant été consultée qui a rencontré des problèmes, par région et milieu (%)

	Oui, problèmes rencontrés	Non, pas de problèmes	Total
Région			
Kayes	11,7	88,3	100
Koulikoro	12,0	88,0	100
Sikasso	10,1	89,9	100
Ségou	6,3	93,7	100
Mopti	14,6	85,4	100
Bamako	6,0	94,0	100
Milieu			
Urbain	10,0	90,0	100
Rural	10,2	89,8	100
Mali	10,1	89,9	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Parmi les 14,9 % de la population qui ont été consultés, la grande majorité n'a pas exprimé des problèmes pendant leur visite. Ceux qui ont indiqué des problèmes correspondent à 10,1 % des personnes qui ont été consultées, soit 1,5 % de la population totale.

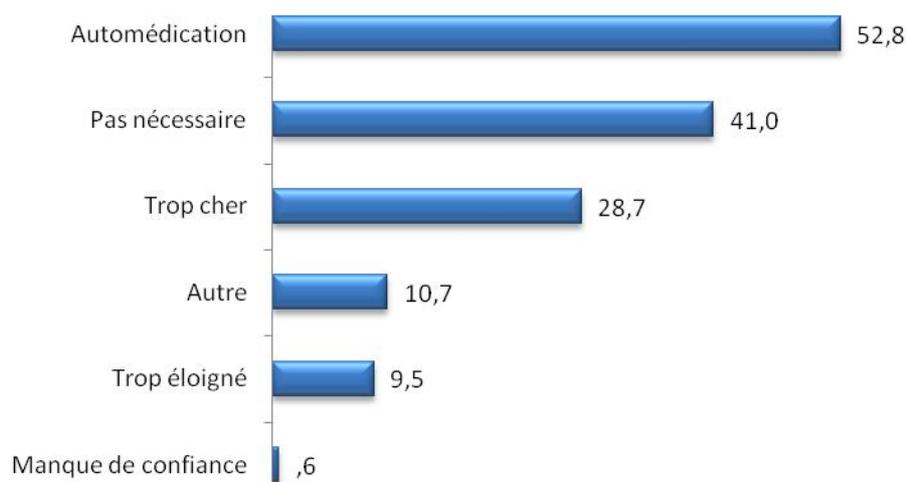
Tableau 6 : Opinions de la population ayant rencontré des problèmes au cours de leur consultation selon le type de problème (%)

Problème rencontré	
Temps d'attente trop long	23,6
Absence/retard du personnel médical	5,3
Pas de personnel formé	2,4
Trop cher	68,5
Médicaments non disponibles	5,9
Traitement inefficace	14,3
Mauvais accueil	4,1
Etablissement pas propre	0,8
Autre problème	4,8

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Au nombre des difficultés éprouvées par la population dans les services de santé, près de sept personnes sur dix (68,5%) se sont prononcées sur la cherté des coûts de prestation. A côté de la cherté, près d'une personne sur quatre (23,6%) estiment que les temps d'attente sont trop longs dans les services de santé.

Graphique 3: Opinion de la population qui a été malade sans consulter un service médical, selon les raisons de non utilisation (%)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

S'intéressant aussi aux déclarations des personnes ayant été affectées par une maladie ou une blessure sur la période de référence par rapport aux raisons de non recours aux services de santé, on trouve que 52,8% de cette population opte pour l'automédication pendant que 41,0% juge la consultation « pas nécessaire » et 28,7% la trouve « trop cher ».

3 MIGRATIONS ET TRANSFERTS AU SEIN DES MENAGES

La migration de la population ainsi que les transferts d'argent sont appréhendés en posant des questions sur la mobilité des personnes et les sommes perçues par les ménages en provenance des régions du Mali et des pays étrangers. Ces questions cherchent à capter des informations sur le nombre de migrants par destination, le montant et l'allocation des transferts reçus par les ménages.

L'EMOP s'intéresse à l'expérience migratoire de la population résidente à travers la question « Est-ce que [NOM] a déjà vécu à l'étranger plus de six mois au cours de son existence ? »

Tableau 7 : Répartition de la population par région, milieu, niveau d'instruction et sexe selon le statut migratoire (%)

	Oui	Oui, est né à l'étranger	Non
Région			
Kayes	5,3	1,0	93,6
Koulikoro	1,7	,1	98,2
Sikasso	7,6	2,2	90,2
Ségou	3,3	,4	96,3
Mopti	7,4	,4	92,3
Bamako	2,5	3,2	94,3
Milieu			
Urbain	3,9	2,3	93,8
Rural	5,0	,8	94,3
Niveau d'instruction du migrant			
Aucun niveau	5,2	,8	94,0
Fondamental 1	3,4	1,6	95,0
Fondamental 2	3,0	2,2	94,7
Secondaire	2,9	3,4	93,7
Supérieur	8,6	5,7	85,7
Sexe			
Masculin	7,9	1,2	90,9
Féminin	1,6	1,1	97,3
Ensemble	4,7	1,2	94,1

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que 5,9% de la population résidente actuellement au Mali a séjourné plus de six mois à l'étranger au cours de leur existence. 1,2 % d'entre eux sont nés à l'étranger.

Suivant le sexe, les résultats montrent que le phénomène de migration est beaucoup plus répandu chez les hommes (9,1%) par rapport aux femmes (2,7%).

Les régions de Sikasso, Mopti et Kayes sont celles où vit une proportion plus élevée de personnes ayant vécu au moins six mois à l'extérieur avec respectivement 9,8 % (dont 2,2 % de personnes nées à l'étranger), 7,8 % (dont 0,4 %) et 6,3% (dont 1,0 %).

Suivant le niveau d'instruction, la proportion des individus ayant vécu à l'étranger est plus élevée parmi ceux qui ont atteint le niveau supérieur. Plus d'une personne sur dix (14,3%) de cette catégorie a séjourné au moins six mois à l'étranger. Ceci s'expliquerait surtout par les séjours effectués au cours des études (universitaires et post universitaires).

Tableau 8 : Répartition des migrants de retour par région, milieu, sexe et niveau d'éducation selon la première destination (%)

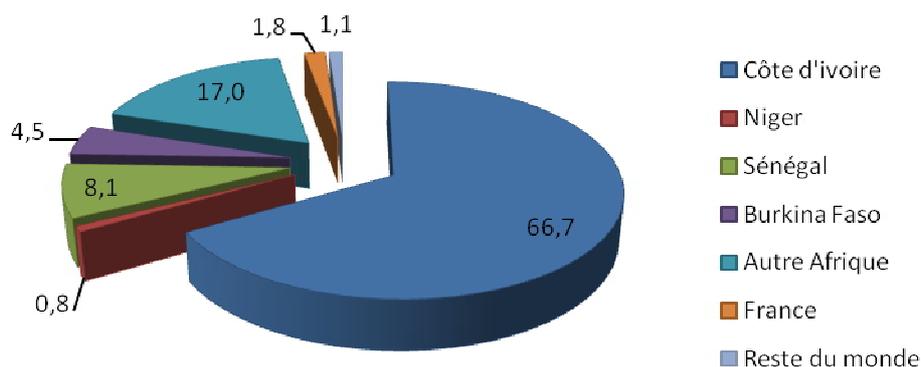
	Côte d'Ivoire	Niger	Sénégal	Burkina Faso	Autre Afrique	France	Reste du monde
Région							
Kayes	31,2	0,4	23,0	1,0	36,4	7,9	0,2
Koulikoro	71,6	1,5	3,4	0,0	20,1	2,0	1,3
Sikasso	89,7	0,5	2,3	2,1	4,8	0,2	0,4
Ségou	69,6	0,8	7,9	9,6	11,5	0,3	0,3
Mopti	75,5	1,1	2,1	8,6	10,6	0,3	1,8
Bamako	34,7	1,3	15,9	5,7	37,4	1,3	3,6
Milieu							
Urbain	49,3	1,9	9,2	8,3	27,3	0,9	3,1
Rural	73,4	0,4	7,7	3,0	13,0	2,1	0,3
Niveau d'instruction							
Aucun niveau	70,2	0,7	7,8	4,4	14,6	1,8	0,5
Fondamental 1	67,1	0,9	8,5	3,0	19,0	0,8	0,8
Fondamental 2	53,0	0,8	12,4	5,8	22,3	3,2	2,5
Secondaire	31,1	2,6	8,9	8,3	42,6	0,6	6,0
Supérieur	30,3	3,0	6,9	8,4	32,4	5,8	13,3
Sexe							
Masculin	67,3	0,8	8,7	3,7	16,4	2,0	1,1
Féminin	64,6	0,8	6,3	7,0	19,1	0,9	1,3
Ensemble	66,7	0,8	8,1	4,5	17,0	1,8	1,1

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Avec plus de trois migrants de retour sur cinq (66,7%), la Côte d'Ivoire constitue le principal pays de résidence antérieure des maliens. La proportion des migrants de retour est plus élevée à Sikasso, la région frontalière à ce pays, avec 89,7%. Quelque soit la région, le milieu, le niveau d'instruction ou encore le sexe, la Côte d'Ivoire enregistre le plus de migrants de retour. En dehors de la Côte d'Ivoire et Autre Afrique¹, les migrants de retour sont enregistrés majoritairement à Kayes (23,0%) et à Ségou (10,5%) en provenance respectivement du Sénégal et du Burkina Faso.

¹ Autre Afrique : Il s'agit de la Mauritanie, du Ghana, de la Libye, du Gabon et des autres pays d'Afriques non cités.

Graphique 4 : Répartition des migrants de retour selon la première destination (%).



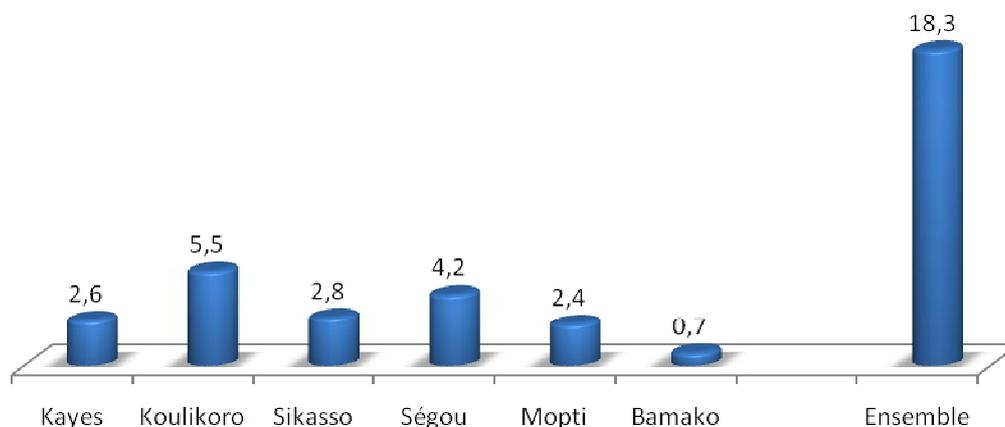
Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Ce graphique montre une analyse globale de la répartition des migrants de retour par destination. On peut constater que près de 97% des migrants Maliens de retour, ont effectué leur premier voyage de plus de six mois sur le continent Africain. La France ne constitue que 1,8% des premières destinations des migrants de retour et la proportion la plus importante a été enregistrée à Kayes.

3.1. Montant et allocation des transferts reçus

Dans ce passage, on s'intéresse aux ménages ayant reçu des transferts d'argent au cours des 12 derniers mois. La problématique appréhendée ici est le montant des transferts reçus et leur allocation.

Graphique 5: Montant des transferts internes reçus par région (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Au cours des douze derniers mois, les transferts à l'intérieur du Mali sont estimés à 18 milliards de FCFA. La région de Koulikoro a été la région qui a reçu le plus de transferts provenant des autres régions. Elle est suivie de la région de Ségou.

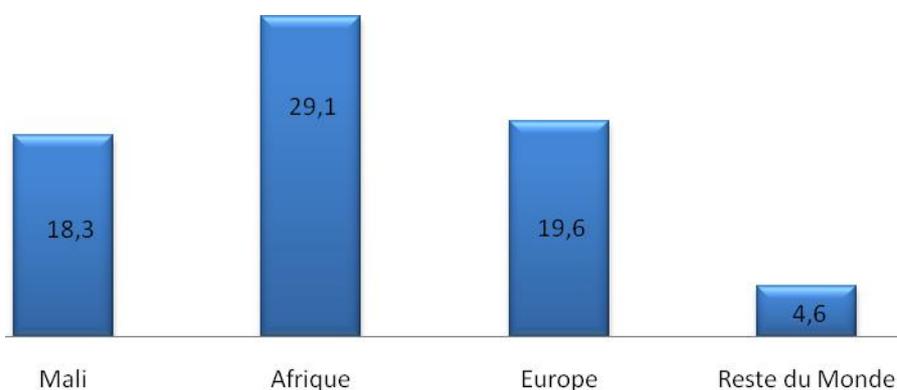
Tableau 9 : Montant des transferts externes (hors Mali) reçus par région (en milliards de FCFA)

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
Côte d'Ivoire	1,0	2,8	0,9	1,0	1,7	0,4	7,9
Niger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
Sénégal	0,5	0,1	0,0	0,3	0,2	0,0	1,1
Autre CEDEAO	0,1	0,2	0,0	0,5	0,1	0,0	1,1
Mauritanie	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,5
Libye	0,6	0,3	0,5	0,4	0,1	0,6	2,5
Autre Afrique	4,1	4,6	0,4	0,6	1,1	5,1	15,8
France	10,4	1,1	0,2	0,5	0,1	1,9	14,3
Autre Europe	1,8	0,7	0,2	0,2	0,1	2,2	5,2
Reste du Monde	2,2	1,0	0,0	0,2	0,1	1,1	4,6
Total	21,0	11,0	2,3	3,8	3,5	11,6	53,3

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les transferts proviennent d'un peu partout à travers le monde. Les Maliens vivant dans d'autres pays africains sont ceux qui ont envoyé plus d'argent à leur famille (environ 15,8 milliards de FCFA, comparativement à 38 milliards l'édition précédente). La France occupe la deuxième place avec 14,3 milliards de FCFA transférés dont plus de 10 milliards dans la région de Kayes.

Graphique 6 : Montant des transferts reçus selon la provenance (en milliards de FCFA)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Le montant des transferts reçus selon les provenances reflète que les pays Africains occupent la première place, suivi par l'Europe puis les échanges inter-région du Mali et enfin le Reste du Monde.

Tableau 10 : Allocation des transferts reçus (%)

Type de dépenses	Transferts		
	Urbain	Rural	Mali
Biens de consommation courante	44,7	46,9	46,3
Education	2,0	3,0	2,8
Santé	5,7	5,9	5,9
Location (maisons ou terre)	5,5	4,0	4,4
Mariage	2,1	3,1	2,9
Voiture/Camions	0,8	0,8	0,8
Réfection d'une maison	0,8	1,4	1,3
Construction d'une nouvelle maison	1,6	2,0	1,9
Achat de terre	0,2	0,3	0,3
Baptême	1,1	2,1	1,9
Commerce/affaires	1,8	1,6	1,7
Funérailles	0,4	0,3	0,3
Autres dépenses privées familiales	33,2	28,6	29,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les transferts reçus sont utilisés prioritairement aux dépenses courantes du ménage comme l'acquisition de biens de consommation courante (46,3 %), les autres dépenses privées familiales (29,7 %), la santé (5,9%), la réfection de la maison (4,4 %).

4 PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisée par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion et d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Les analyses portant sur le sujet distinguent trois types de pauvreté à savoir, la pauvreté monétaire (revenus ou dépenses en dessous d'un seuil monétaire ou seuil de pauvreté), non monétaire ou de conditions de vie (non possession ou jouissance d'un minimum de bien-être mesuré à travers un ensemble de biens ou services) et la pauvreté subjective (jugement de l'individu par rapport à sa propre situation face à la pauvreté).

L'EMOP en appréhendant le phénomène dans ce passage capte la pauvreté subjective en recueillant l'opinion des ménages selon l'appréciation qu'ils ont de leur mieux être par rapport à la pauvreté.

4.1. Appréciation des ménages sur la pauvreté et besoins minimums à satisfaire

En recueillant l'opinion des ménages sur leur niveau de vie par rapport à leurs revenus, les résultats par région, milieu et par sexe sont consignés dans le tableau ci-dessous :

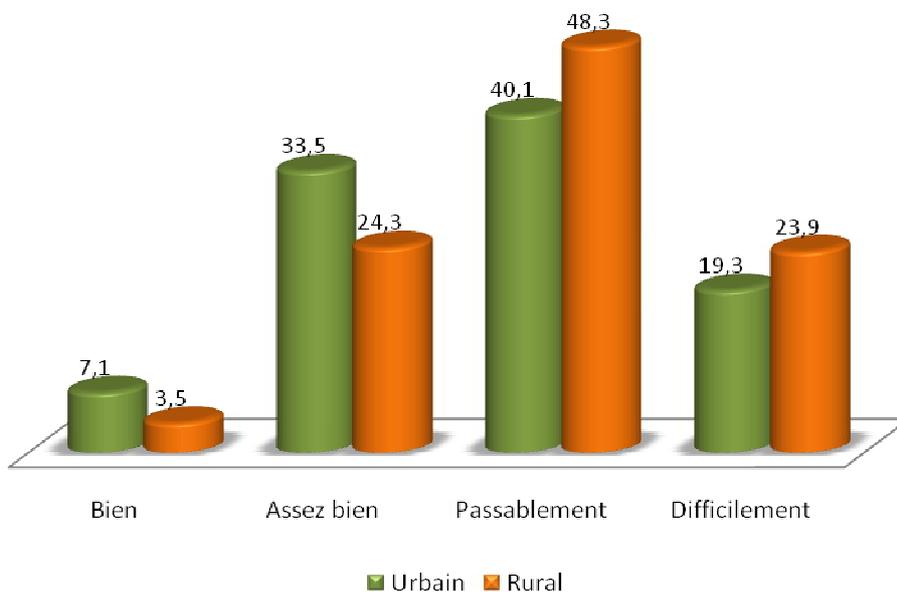
Tableau 11 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu (%)

	Bien	Assez bien	Passablement	Difficilement	Total
Région					
Kayes	5,4	22,9	48,4	23,3	100
Koulikoro	1,6	19,9	52,1	26,4	100
Sikasso	3,4	34,1	40,6	22,0	100
Ségou	6,0	25,2	52,4	16,4	100
Mopti	4,6	25,9	45,6	24,0	100
Bamako	7,4	33,6	36,6	22,4	100
Milieu					
Urbain	7,1	33,5	40,1	19,3	100
Rural	3,5	24,3	48,3	23,9	100
Sexe du chef de ménage					
Masculin	4,5	27,5	45,7	22,3	100
Féminin	6,8	25,4	44,7	23,0	100
Ensemble	4,7	27,3	45,6	22,4	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que près d'un ménage sur cinq (22,4%) estime vivre difficilement et seulement moins d'un ménage sur vingt (4,7%) estime que son revenu est suffisant pour bien vivre. Les résultats montrent que dans toutes les régions à l'exception de Ségou, au moins un ménage sur cinq vit difficilement avec ses revenus. En revanche, moins de 10 % des ménages déclarent pouvoir bien vivre avec leurs revenus quelque soit la région. Ces résultats, bien que subjectif relevant certes de l'état d'âme des enquêtés révèlent la faiblesse des revenus des ménages.

Graphique 7 : Répartition des ménages par milieu selon l'appréciation du niveau de vie par rapport au revenu

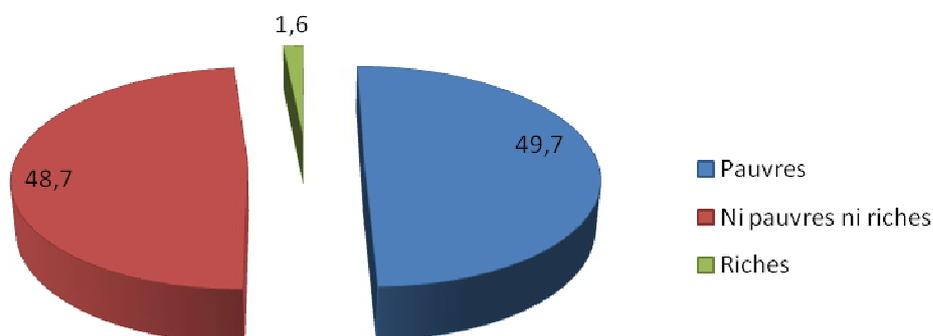


Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

En interrogeant les ménages maliens sur la capacité de leur revenu à faire face à leurs besoins de vie quotidienne selon le milieu de résidence, il ressort qu'en milieu rural les besoins sont satisfaits difficilement. En effet, 72,2% des ménages ruraux estiment vivre difficilement ou passablement avec leurs revenus. En milieu urbain, trois ménages sur cinq sont concernés.

On s'intéresse à présent à la notion de pauvreté subjective qui est appréhendée à travers l'auto-évaluation des ménages par rapport à la pauvreté en se situant entre Riches, ni riches ni pauvres et Pauvres.

Graphique 8 : Répartition des ménages selon l'appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages maliens, en se prononçant sur la pauvreté relativement à leur niveau de vie ainsi que celui des ménages de leur localité, près de 49,7 % d'entre eux s'estiment pauvres et seulement 1,6% d'entre eux s'estiment riches. En milieu rural, 51,7% d'entre eux s'estiment ainsi contre 45,6 % pour le milieu urbain.

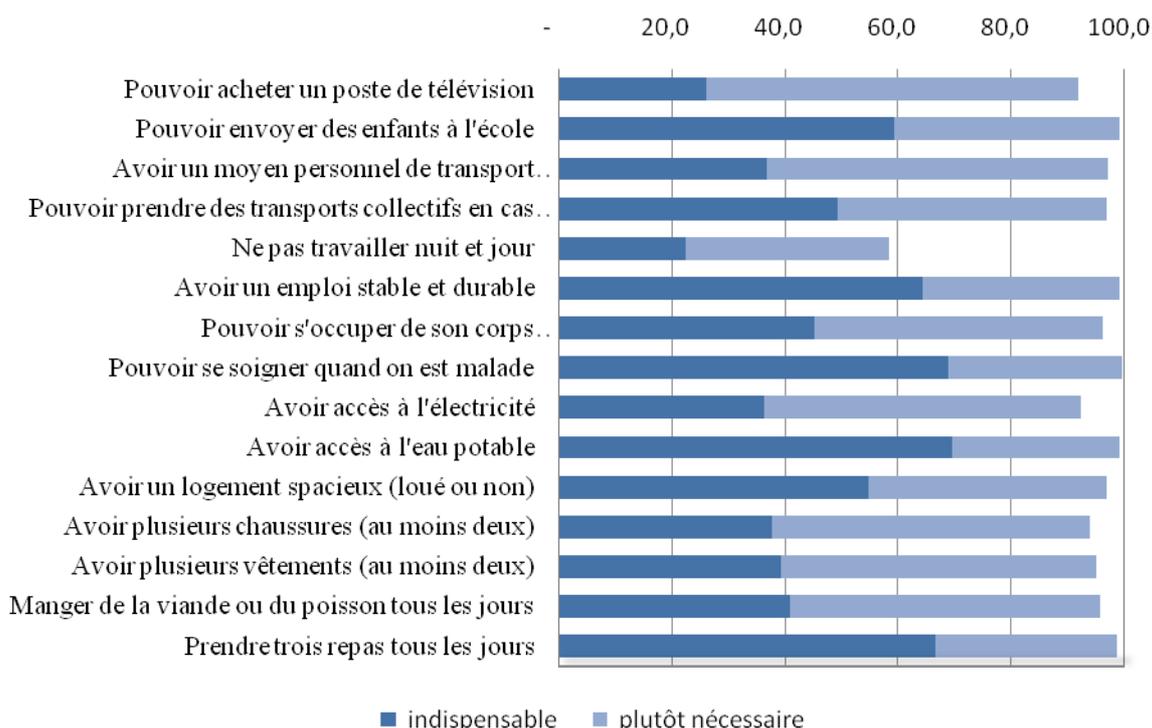
Tableau 12 : Répartition des ménages par région, milieu de résidence selon leur appréciation du niveau de vie par rapport à la situation de pauvreté

	Pauvres	Ni pauvres ni riches	Riches	Total
Région				
Kayes	58,2	40,9	,9	100
Koulikoro	60,4	38,0	1,6	100
Sikasso	40,9	56,9	2,1	100
Ségou	39,6	58,8	1,6	100
Mopti	52,3	46,5	1,1	100
Bamako	49,6	48,5	1,9	100
Milieu				
Urbain	45,6	52,8	1,6	100
Rural	51,7	46,7	1,6	100
Mali	49,7	48,7	1,6	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les ménages ont eu à donner leur jugement sur la nécessité ou non de certains aspects du bien être : Alimentation et habillement, Logements, Santé soins du corps, Travail, Transport, Education Loisirs et Divers. Pour chaque élément, un certain nombre de besoin est cité et c'est au ménage de dire si le besoin est indispensable, nécessaire ou non. Le graphique suivant montre les statistiques relatives à ce volet.

Graphique 9 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

En réalité, tous les éléments proposés semblent indispensables ou nécessaires. Cependant, il est à constater que les besoins de « Pouvoir se soigner quand on est malade », de « Accès à l'eau potable » ou encore de « Avoir un emploi stable et durable » sont ceux des plus indispensables du point de vue des ménages. Ces résultats reflètent ainsi les préoccupations prioritaires de la population à pouvoir satisfaire les besoins de base liés à l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à pouvoir disposer d'un emploi durable et stable.

Les résultats détaillés concernant la perception des ménages sur ces aspects du bien être par milieu de résidence sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Perception des ménages sur les besoins minimums nécessaires pour avoir des conditions de vie acceptable (%)

		Urbain	Rural	Mali
Prendre trois repas tous les jours	Oui, indispensable	62,4	68,6	66,6
	Oui, plutôt nécessaire	36,2	30,1	32,1
	Non	1,4	1,3	1,3
Manger de la viande ou du poisson tous les jours	Oui, indispensable	38,6	41,9	40,8
	Oui, plutôt nécessaire	58,4	53,2	54,9
	Non	3,0	4,9	4,3
Avoir plusieurs vêtements (au moins deux)	Oui, indispensable	38,6	39,8	39,4
	Oui, plutôt nécessaire	57,7	54,8	55,7
	Non	3,8	5,4	4,9
Avoir plusieurs chaussures (au moins deux)	Oui, indispensable	36,8	38,0	37,6
	Oui, plutôt nécessaire	57,7	55,7	56,4
	Non	5,5	6,3	6,0
Avoir un logement spacieux (loué ou non)	Oui, indispensable	52,4	55,9	54,8
	Oui, plutôt nécessaire	46,1	40,1	42,0
	Non	1,6	4,0	3,2
Avoir accès à l'eau potable	Oui, indispensable	63,2	72,5	69,5
	Oui, plutôt nécessaire	36,0	26,5	29,6
	Non	0,8	1,0	0,9
Avoir accès à l'électricité	Oui, indispensable	38,0	35,5	36,3
	Oui, plutôt nécessaire	59,1	54,6	56,1
	Non	2,9	9,9	7,6
Pouvoir se soigner quand on est malade	Oui, indispensable	63,5	71,6	68,9
	Oui, plutôt nécessaire	36,1	28,1	30,7
	Non	0,4	0,4	0,4
Pouvoir s'occuper de son corps (savon, coiffeur, etc.)	Oui, indispensable	43,2	46,0	45,1
	Oui, plutôt nécessaire	54,7	49,2	51,0
	Non	2,0	4,7	3,9
Avoir un emploi stable et durable	Oui, indispensable	61,7	65,7	64,4
	Oui, plutôt nécessaire	37,4	33,4	34,7
	Non	0,9	1,0	0,9
Ne pas travailler nuit et jour	Oui, indispensable	25,5	20,9	22,4
	Oui, plutôt nécessaire	35,2	36,3	36,0
	Non	39,3	42,7	41,6
Pouvoir prendre des transports collectifs en cas de besoin	Oui, indispensable	45,4	51,3	49,4
	Oui, plutôt nécessaire	52,8	44,9	47,4
	Non	1,8	3,8	3,2
Avoir un moyen personnel de transport (voiture, moto, bicyclette, etc.)	Oui, indispensable	31,5	39,4	36,8
	Oui, plutôt nécessaire	65,4	57,9	60,3
	Non	3,1	2,7	2,8
Pouvoir envoyer des enfants à l'école	Oui, indispensable	56,5	60,6	59,3
	Oui, plutôt nécessaire	43,0	38,2	39,8
	Non	0,5	1,1	0,9
Pouvoir acheter un poste de télévision	Oui, indispensable	27,1	25,6	26,1
	Oui, plutôt nécessaire	66,7	65,2	65,7
	Non	6,1	9,2	8,2

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

En se référant sur l'année écoulée, les ménages se sont prononcés par rapport aux changements intervenus dans leur niveau de vie.

Tableau 14 : Répartition des ménages par région, milieu et sexe du chef de ménage selon leur perception sur le changement de leur niveau de vie (%)

	Amélioré	Maintenu	Dégradé	Total
Région				
Kayes	38,8	38,2	23,0	100
Koulikoro	17,1	46,7	36,2	100
Sikasso	43,5	37,6	18,9	100
Ségou	38,8	43,6	17,6	100
Mopti	35,7	44,7	19,5	100
Bamako	22,4	59,2	18,4	100
Milieu				
Urbain	29,9	52,2	17,9	100
Rural	34,1	41,7	24,2	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	33,2	45,0	21,8	100
Féminin	26,8	46,8	26,5	100
Ensemble	32,7	45,1	22,2	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, les ménages estiment dans leur majorité que leur niveau de vie s'est maintenu ou amélioré au cours de l'année écoulée, pour environ 80,0% d'entre eux. Cependant, près d'un ménage sur cinq estime que son niveau de vie s'est dégradé. Dans le milieu rural ou encore dans les ménages où le chef est une femme, pour près de 25,0 % des ménages, la situation s'est dégradée.

Par rapport à la perception sur le changement du niveau de vie de la communauté les résultats reflètent globalement l'opinion des ménages.

4.2. Opinions des ménages sur les actions prioritaires à mener pour sortir de la pauvreté

L'opinion de la communauté à travers celle des ménages qui la composent, est un indicateur assez pertinent pour cibler les interventions dans le cadre d'une politique de développement axée sur une approche participative.

Dans cette enquête, les ménages se sont prononcés par rapport aux actions des autorités en matière de lutte contre la pauvreté.

Tableau 15 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon leurs opinions sur l'efficacité de l'action des autorités en matière de lutte contre la pauvreté

	Efficace	Non efficace	Ne sait pas	Total
Région				
Kayes	40,0	47,3	12,7	100
Koulikoro	21,8	63,6	14,6	100
Sikasso	31,8	47,2	21,0	100
Ségou	33,7	31,9	34,3	100
Mopti	38,3	41,2	20,4	100
Bamako	22,2	66,3	11,5	100
Milieu				
Urbain	29,7	57,4	12,9	100
Rural	31,6	46,2	22,2	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	31,0	50,2	18,8	100
Féminin	30,2	45,6	24,2	100
Mali	31,0	49,9	19,2	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Selon les opinions des ménages sur les actions des autorités en faveur de la lutte contre la pauvreté, près de la moitié des ménages estiment que les politiques des autorités sont non efficaces et un ménage sur cinq n'a pas tranché sur la question. Seulement trois ménages sur dix pensent que les politiques des autorités sont efficaces.

Pour aider les autorités à prendre des décisions efficaces de lutte contre la pauvreté, les avis des ménages ont été recueillis et se présentent comme suit :

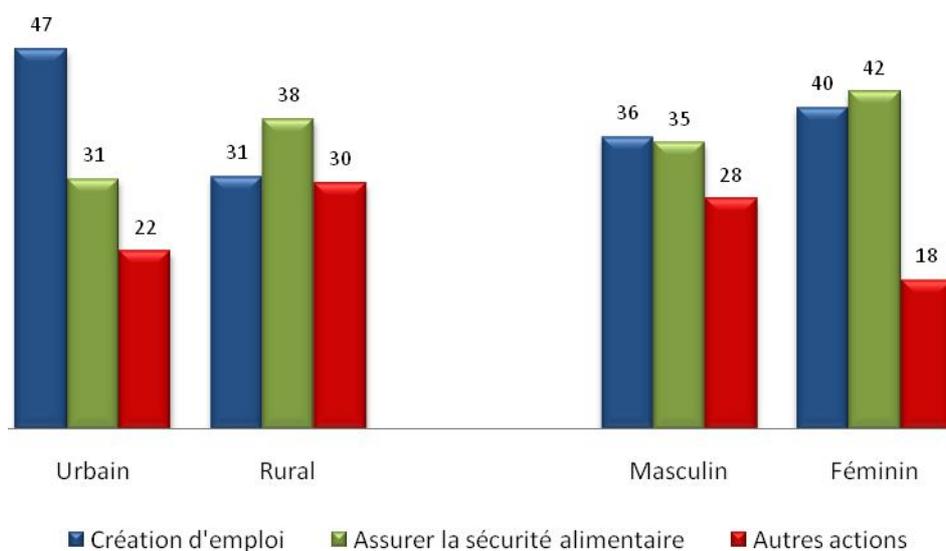
Tableau 16 : Répartition des ménages par région, milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités

	Création d'emploi	Assurer la sécurité alimentaire	Autres actions	Total
Région				
Kayes	25,7	40,1	34,2	100
Koulikoro	34,7	37,1	28,2	100
Sikasso	34,8	28,9	36,3	100
Ségou	42,1	34,6	23,3	100
Mopti	28,0	44,0	27,9	100
Bamako	50,6	33,0	16,3	100
Milieu				
Urbain	47,0	30,9	22,0	100
Rural	31,3	38,3	30,4	100
Sexe du chef de ménage				
Masculin	36,1	35,4	28,5	100
Féminin	39,8	41,7	18,4	100
Mali	36,4	35,9	27,7	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que les actions de lutte contre la pauvreté devraient se focaliser sur la création d'emploi (36,4 %) et la sécurité alimentaire (35,9 %). Surtout en milieu urbain, c'est la création d'emploi qui préoccupe le plus tandis qu'en milieu rural c'est la sécurité alimentaire qui préoccupe le plus. Parmi les autres actions, le plus souvent on a indiqué « lutter contre la corruption » (7,3%), «Faciliter l'accès à la santé » (3,3%), « Bitumer les routes » pour 3,4% des ménages.

Graphique 10 : Répartition des ménages par milieu et le sexe du chef de ménage selon les actions prioritaires des autorités



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Tandis que dans le milieu rural, la création d'emploi est plus préoccupante, dans le milieu rural c'est la sécurité alimentaire qui est préoccupante. Dans les ménages où le chef est une femme, « Assurer la sécurité alimentaire » est également préoccupante.

5 PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE ET POLITIQUE

La citoyenneté de la population mesurée à travers la participation associative et politique donne une bonne indication de l'intéressement de la population par rapport à la gestion des affaires publiques. Les aspects sur lesquels l'enquête a porté étaient en relation avec l'adhésion des individus ayant la majorité civile au Mali (individus de 18 ans et plus) au moment de la collecte à une association, la proximité à un parti politique ou la participation à une activité politique, l'opinion des ménages par rapport aux élections.

5.1. Vie associative

Il est généralement admis qu'une forte adhésion de la population aux mouvements associatifs est un indice de vitalité et d'engagement de la population autour des objectifs de développement de la société au sein de laquelle les activités associatives sont menées. Elle montre que la population s'intéresse et participe à la vie de la cité. Cette participation est formalisée à travers l'adhésion à différents types d'associations telles que les associations de ressortissants de village, de femmes, religieuses, de quartiers etc.

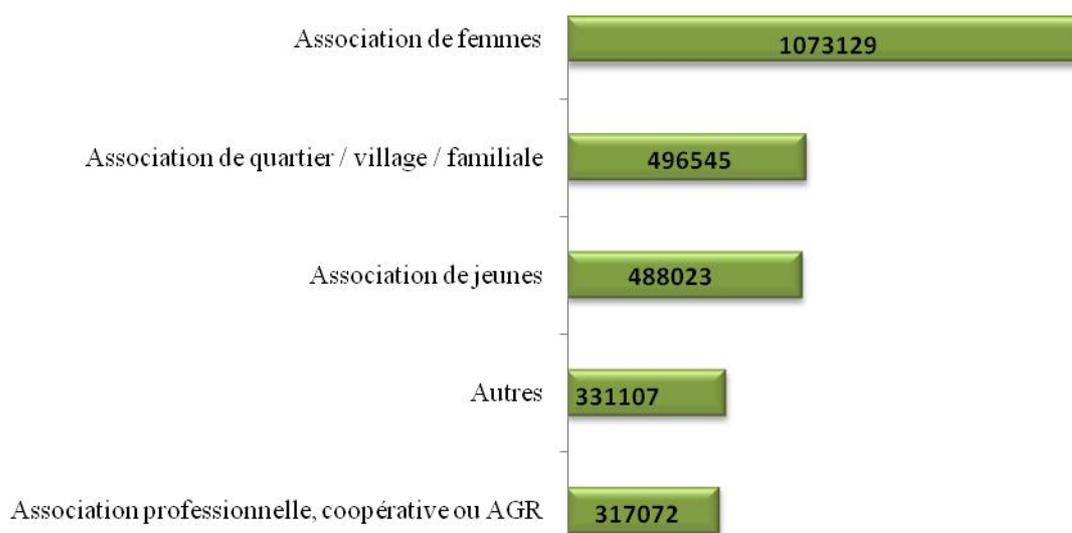
Tableau 17 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par région, milieu, sexe et niveau d'instruction selon la participation à une vie associative

	Participe	Ne Participe pas	Total
Région			
Kayes	32,8	67,2	100
Koulikoro	36,2	63,8	100
Sikasso	58,6	41,4	100
Ségou	51,6	48,4	100
Mopti	40,3	59,7	100
Bamako	7,5	92,5	100
Milieu			
Urbain	20,1	79,9	100
Rural	46,7	53,3	100
Niveau d'instruction			
Aucun niveau	42,4	57,6	100
Fondamental 1	40,1	59,9	100
Fondamental 2	26,1	73,9	100
Secondaire	18,1	81,9	100
Supérieur	16,7	83,3	100
Sexe			
Masculin	39,0	61,0	100
Féminin	38,9	61,1	100
Ensemble	39,0	61,0	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Près de quatre personnes âgées d'au moins 18 ans sur dix mènent une vie associative. Les résidents en milieu urbain sont nettement moins actifs dans la vie associative que ceux en milieu rural (20,1 % et 46,7 %). Il est à constater également qu'il y a peu de différences selon le sexe et que la participation à une vie associative décroît avec le niveau d'instruction.

Graphique 11 : Nombre de personnes âgées de 18 ans et plus, actives par type de regroupement (nombre)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Les résultats montrent que les adhérents des associations de femmes, des associations villageoises (avec les associations du quartier ou de famille), des associations de jeunes et des associations professionnelles sont plus nombreux avec 1 070 000, 496 000, 488 000 et 315 000 personnes respectivement.

Tableau 18 : Nombre d'adhérents par région, milieu et sexe selon le type d'associations (%)

	Association de femmes	Association de quartier / village / familiale	Association de jeunes	Association professionnelle, coopérative ou AGR	Autres
Région					
Kayes	138 393	71 718	50 431	35 437	35 675
Koulikoro	193 110	56 626	86 650	21 029	84 026
Sikasso	344 770	85 004	163 002	120 437	84 945
Ségou	202 358	127 893	100 920	121 283	70 398
Mopti	179 544	125 822	79 163	8 993	37 342
Bamako	14 953	29 481	7 857	9 893	18 720
Milieu					
Urbain	152 342	102 846	38 185	41 031	69 885
Rural	920 787	393 699	449 838	276 040	261 221
Sexe					
Masculin	32 519	417 519	454 776	187 494	182 531
Féminin	1 040 610	79 025	33 248	129 578	148 575
Ensemble	1 073 129	496 545	488 023	317 072	331 106

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

L'analyse selon le sexe montre que les femmes qui animent les associations sont plutôt regroupées au sein des associations féminines qui participent à la réalisation des objectifs de promotion économique des femmes, de renforcement du rôle des femmes et de la facilitation de leur accès au crédit. La majorité des hommes sont actifs dans les associations de jeunes et dans les associations villageoises ou professionnelles.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les adhésions à des associations semblent être plus fréquentes dans le milieu rural. Ce fait peut être dû à la structure de la population, qui est à 73,6% rural.

A Bamako, les associations pour les ressortissants du village ont beaucoup d'adhérents. Ce résultat s'expliquerait par le fait que Bamako la capitale est un pôle de concentration des ressortissants de différentes régions qui se retrouvent au sein des associations et mettent en synergie leurs efforts pour contribuer au développement de leurs localités.

5.2. Activité politique

Dans la population en âge de voter, on s'intéresse à l'appartenance ou non à un parti politique. Cette information permet d'avoir un repère de l'intérêt de la population à l'activité politique. Elle renseigne également sur le nombre des électeurs potentiels indécis, c'est-à-dire n'appartenant à aucun parti mais qui votent tout de même lors des élections.

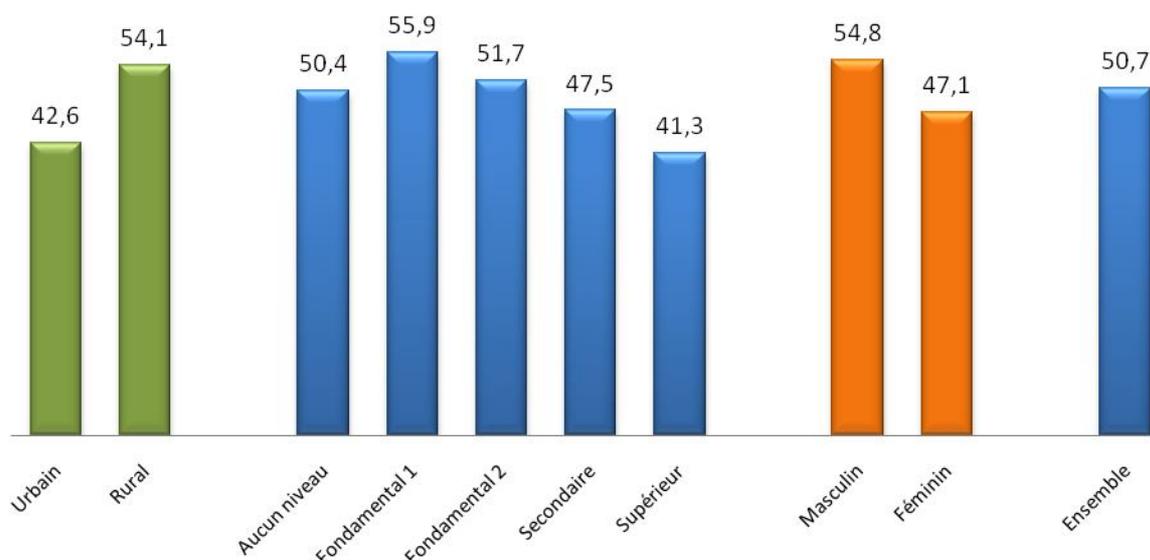
Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 18 ans et plus par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon l'adhésion à un parti politique (%)

	Membre	Ancien membre	Jamais membre	Total
Milieu				
Urbain	8,3	1,2	90,5	100
Rural	10,0	1,0	89,0	100
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	8,4	1,0	90,7	100
Fondamental 1	12,4	1,2	86,5	100
Fondamental 2	12,1	1,9	86,0	100
Secondaire	12,5	1,1	86,4	100
Supérieur	13,3	2,1	84,6	100
Sexe				
Masculin	13,2	1,6	85,2	100
Féminin	6,1	0,6	93,2	100
Ensemble	9,5	1,1	89,4	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Dans l'ensemble, près de neuf personnes sur dix de la population en âge de voter ne sont pas membres d'un parti politique et ne l'ont jamais été. Cette faible motivation de la population à militer au sein d'une formation politique est observable quelque soit le sexe, le niveau d'éducation et le milieu de résidence. Ce résultat montre le manque d'intérêt et de motivation de la population malienne à l'égard d'un élément essentiel à la consolidation de la démocratie, à savoir le parti politique.

Graphique 12 : Proportion de la population cible par milieu, niveau d'instruction et le sexe selon la proximité à un parti politique (%)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

En ce qui concerne la proximité à un parti politique, près de la moitié des personnes interrogées en âge de voter se sentent proches d'un parti politique.

En milieu rural, la proportion de la population selon la proximité à un parti politique est plus élevée que celle vivant dans les villes (54% contre 43 %) respectivement.

5.3. Participation politique du Chef de ménage

Les opinions du Chef de ménage ou de son répondant sont recueillies afin d'avoir une idée de son influence sur la participation à la vie politique de la population de manière générale, des membres de son ménage en particulier et enfin sur son expérience politique. En cela, les chefs de ménage se sont prononcés sur l'importance des instances pour le développement économique de leur localité.

Tableau 20 : Opinions des chefs de ménage selon l'importance des instances dans le développement économique du village/quartier (%)

	Conseil villageois/quartier	Conseil municipal	Député	Associations de migrants	ONG (nationales et internationales (hors associations de migrants))	Etat	Autre type d'acteur du développement économique
Région							
Kayes	35,7	11,2	0,7	17,6	15,1	14,1	5,6
Koulikoro	47,7	15,8	1,6	2,3	22,0	10,1	0,5
Sikasso	54,3	22,2	2,7	2,5	8,7	5,4	4,2
Ségou	25,0	17,8	2,5	4,1	26,4	22,6	1,6
Mopti	43,0	13,8	6,4	3,0	27,3	6,3	0,3
Bamako	45,8	28,4	4,0	1,8	8,0	11,6	0,4
Milieu							
Urbain	39,9	25,5	3,7	2,5	12,8	14,1	1,5
Rural	43,7	15,3	2,7	5,9	19,9	10,2	2,3
Sexe							
Masculin	42,2	17,3	2,7	5,5	18,7	11,4	2,2
Féminin	43,3	22,8	3,8	2,8	13,9	11,7	1,6
Ensemble	42,5	18,6	3,0	4,8	17,6	11,5	2,1

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Pour l'ensemble des chefs de ménages enquêtés, il ressort que les *conseils villageois (ou de quartier)* sont de loin plus importants pour le développement économique du village ou du quartier (selon 42,5% des chefs de ménage). Viennent ensuite le *conseil municipal (18,6%)*, les *ONG (17,6%)* puis l'*Etat (11,5%)*.

Le tableau suivant étudie les principaux moyens d'information sur l'actualité politique des chefs de ménage. En d'autres termes, les moyens les plus utilisés parmi la Radio, la télévision, la lecture des journaux, les réseaux sociaux, les lettres d'information ;...

Tableau 21 : Répartition des chefs de ménage par région, milieu et sexe selon le principal moyen utilisé pour suivre l'actualité politique (%)

	Non pertinent (ne suit pas l'actualité politique)	Via la radio nationale	Via une radio communautaire/privée	Via la télévision/des journaux papiers/de journaux en ligne/les réseaux sociaux/des newsletters
Région				
Kayes	25,4	52,5	16,1	5,9
Koulikoro	19,0	61,9	13,9	5,2
Sikasso	11,5	53,5	28,4	6,5
Ségou	13,8	42,5	35,7	8,0
Mopti	17,4	74,2	5,4	2,9
Bamako	10,8	27,5	48,5	13,3
Milieu				
Urbain	9,7	41,9	36,4	12,1
Rural	18,9	56,4	20,0	4,7
Sexe				
Masculin	16,2	55,4	22,4	6,0
Féminin	14,9	39,9	34,8	10,4
Mali	15,9	51,7	25,3	7,1

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

Il est à remarquer que l'audience des radios (nationale ou privées) est beaucoup plus importante au Mali que celle des télévisions ou journaux en tout cas, en ce qui concerne la diffusion de l'actualité politique. Sauf à Bamako, la radio nationale est plus utilisée que les radios communautaires par les chefs de ménage en termes de suivi d'information.

La faiblesse des taux de participation dans les élections est une récurrence au Mali. De ce fait, nous avons été amenés à questionner les chefs de ménage sur les raisons éventuelles d'un tel constat, les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Selon les chefs de ménage, le faible taux de participation s'explique en grande partie (36,8%) par la rupture de confiance entre les électeurs potentiels et les acteurs politiques. 18,2% d'entre eux pensent que ça ne sert à rien d'aller voter.

Tableau 22 : Répartition de la population cible par région, milieu et sexe selon les raisons de ne pas voter (%)

	Ca ne sert à rien d'aller voter	Ca prend du temps d'aller voter	Le bureau de vote est trop loin	Les gens ne savent pas comment faire pour voter	Les gens ne savent pas pour qui voter	S'abstenir est une façon de s'exprimer	Les gens n'ont plus confiance	Les gens sont absents lors de l'élection	Autre (préciser)	Ensemble
Région										
Kayes	20,9	4,2	3,5	8,6	4,9	1,7	34,7	8,0	13,4	100,0
Koulikoro	21,4	2,0	2,3	18,6	8,1	1,3	28,2	2,7	15,5	100,0
Sikasso	21,2	2,2	5,3	16,4	5,4	5,5	36,1	3,1	4,9	100,0
Ségou	25,8	5,8	3,8	7,7	2,3	3,7	34,8	7,1	8,9	100,0
Mopti	6,6	2,3	3,8	23,2	3,7	0,5	29,2	16,0	14,7	100,0
Bamako	13,1	0,4	0,5	4,8	14,5	4,6	55,9	0,4	5,7	100,0
Milieu										
Urbain	13,8	1,8	1,7	8,4	9,5	3,9	50,0	2,2	8,7	100,0
Rural	20,3	3,2	4,0	15,7	5,2	2,6	30,4	7,8	10,9	100,0
Sexe										
Masculin	18,6	2,8	3,6	14,3	4,9	2,6	35,5	7,1	10,7	100,0
Féminin	16,9	2,7	2,1	10,1	12,0	4,5	40,7	2,4	8,6	100,0
Ensemble	18,2	2,7	3,2	13,3	6,6	3,0	36,8	6,0	10,2	100,0

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

6 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

6.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages pour la période juillet-septembre 2013 sont estimés à 610 milliards de FCFA contre 690 milliards estimés sur la période d'Avril à Juin, soit une baisse de 11,6%. Cette période correspond généralement à la période de soudure, surtout en milieu rural où les travaux champêtre battent leur plein pendant que les stocks s'épuisent pour la majorité des ménages ruraux.

Dans l'ensemble, la dépense moyenne des ménages est estimée à 427 324 FCFA sur la période de référence. Elle a donc baissé par rapport au premier passage (482 245 FCFA). Quelque soit l'indicateur sur les dépenses (les dépenses par ménages, par tête et par équivalent adulte), le niveau a connu une baisse par rapport aux valeurs collectées pendant la période d'Avril à Juin.

Cette baisse est due en partie au fait que les dépenses de consommation du deuxième passage n'intègrent pas la consommation de biens durables qui n'est comptabilisée qu'au premier passage.

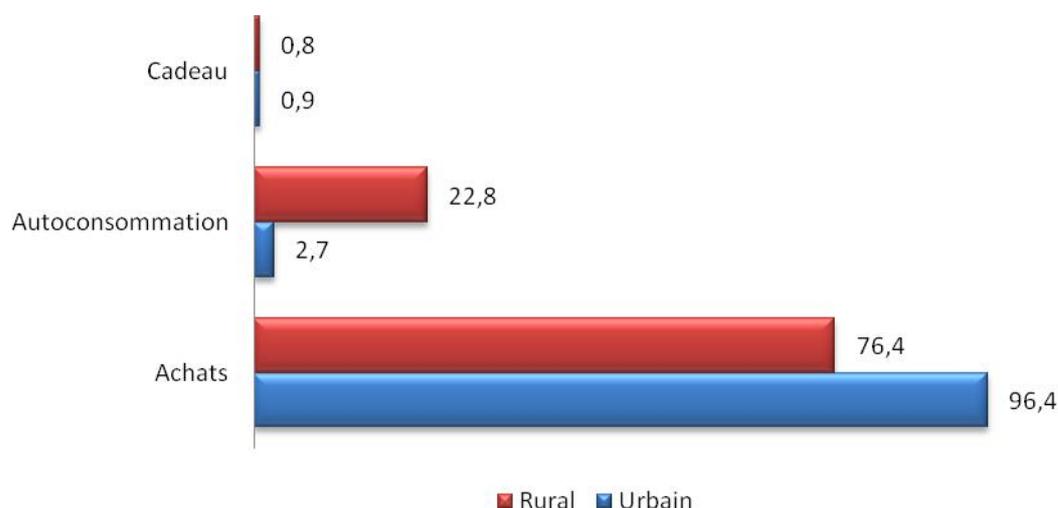
Tableau 23 : Dépenses trimestrielles des selon le milieu de résidence (FCFA)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	Moyenne	Total	Moyenne	Total	Moyenne	Total
Dépenses des ménages	558 561	258 804 988 780	364 327	351 495 687 155	427 344	610 300 675 936
Dépenses par tête	80 019		37 219		51 105	
Dépenses par équivalent adulte	107 340		51 411		69 561	

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

La consommation finale des ménages est estimée à partir des achats directs des biens et services sur le marché (biens ou services de consommation courante acquis sur les 3 derniers mois), de l'autoconsommation et des transferts reçus en nature (cadeau).

Graphique 13 : Proportion des dépenses selon milieu et le mode d'acquisition (%)



Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

L'acquisition des biens et services par les ménages est caractérisée par une forte influence des échanges monétaires. La majorité des dépenses sont effectuées sous forme d'achat. Dans le milieu rural, la proportion des achats dans les dépenses totales est inférieure à la proportion des achats dans le milieu urbain (76,4% contre 96,4%). Mais les deux proportions restent tout de même élevées.

Tableau 24 : Structure de la consommation des ménages entre juin – septembre 2013 selon le mode d'acquisition (%)

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Ensemble	
	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre	Avril-juin	Juillet-septembre
Achats	88,8	96,4	72,8	76,4	79,7	84,9
Autoconsommation	10,2	2,7	25,7	22,8	19	14,3
Cadeau	1,0	0,9	1,5	0,8	1,3	0,9
Total	100	100	100	100	100	100
Achats	48,1	48,2	51,9	51,8	100	100
Autoconsommation	23,1	8,0	76,9	92,0	100	100
Cadeau	33,9	44,1	66,1	55,9	100	100
Ensemble	43,1	42,4	56,9	57,6	100	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)

On constate que 84,9 % des dépenses de consommation des ménages sont effectuées par achats contre 79,7 % environ sur la période avril-juin de la même année. Tandis que la part de

l'autoconsommation est négligeable dans le milieu urbain (2,7%), elle constitue 22,8% des dépenses du milieu urbain.

Dans la structure des dépenses, il est à constater que 44,1% des cadeaux sont reçus par le milieu urbain, comparativement à 33,9% dans la collecte d'Avril à Juin 2013.

Dans l'ensemble 57,6% des dépenses de consommation sont effectuées par les ménages ruraux estimés à 67,6% de l'ensemble des ménages.

6.2. Part des dépenses par fonction de consommation

L'analyse des dépenses est faite par fonction de consommation. Un regroupement de l'ensemble des dépenses est fait entre 12 fonctions de consommation comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous. Ainsi on présente dans ce tableau la part allouée à chaque fonction de consommation et par milieu.

Comme dans le premier passage, les ménages ont mis plus de 60% de leurs dépenses totales dans l'alimentaire. La part budgétaire de cette fonction est plus importante dans le milieu rural que dans le milieu urbain (48,0% contre 70,3%).

Tableau 25 : Part des dépenses par fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Alimentation et Boissons non alcoolisées	124,4	48,0	247,0	70,3	371,4	60,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,2	0,8	2,2	0,6	4,4	0,7
Articles d'Habillements et Chaussures	25,3	9,8	26,4	7,5	51,7	8,5
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	37,5	14,5	10,3	2,9	47,9	7,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	8,0	3,1	8,1	2,3	16,1	2,6
Santé	7,9	3,1	15,6	4,5	23,6	3,9
Transport	23,4	9,0	19,5	5,6	42,9	7,0
Communication	14,6	5,7	9,0	2,6	23,6	3,9
Loisirs et Cultures	1,3	0,5	2,8	0,8	4,1	0,7
Enseignements	0,6	0,2	0,5	0,1	1,0	0,2
Restaurants et Hôtels	1,1	0,4	0,3	0,1	1,4	0,2
Biens et services Divers	12,6	4,9	9,6	2,7	22,1	3,6
Total	258,8	100,0	351,5	100,0	610,3	100,0
Part des dépenses des fonctions de consommation en Avril – Juin 2013 selon le milieu de résidence						
Alimentation et Boissons non alcoolisées	153,4	51,5	270,2	68,8	423,6	61,4
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,1	0,7	2,6	0,7	4,6	0,7
Articles d'Habillements et Chaussures	12,1	4,1	17,8	4,5	29,9	4,3
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	38,9	13,1	10,1	2,6	49	7,1
Meubles, Articles de ménages et Entretien	10,8	3,6	12,5	3,2	23,3	3,4
Santé	10,3	3,5	12,6	3,2	22,9	3,3
Transport	24,9	8,4	18,7	4,8	43,6	6,3
Communication	19,3	6,5	12,5	3,2	31,9	4,6
Loisirs et Cultures	2,4	0,8	3,8	1	6,1	0,9
Enseignements	5,7	1,9	10,4	2,7	16,1	2,3
Restaurants et Hôtels	1,2	0,4	0,4	0,1	1,6	0,2
Biens et Services Divers	16,8	5,7	21	5,3	37,8	5,5
Total	297,8	100	392,6	100	690,4	100

Source : EMOP 2013/2014, passage 2 (juillet-septembre)